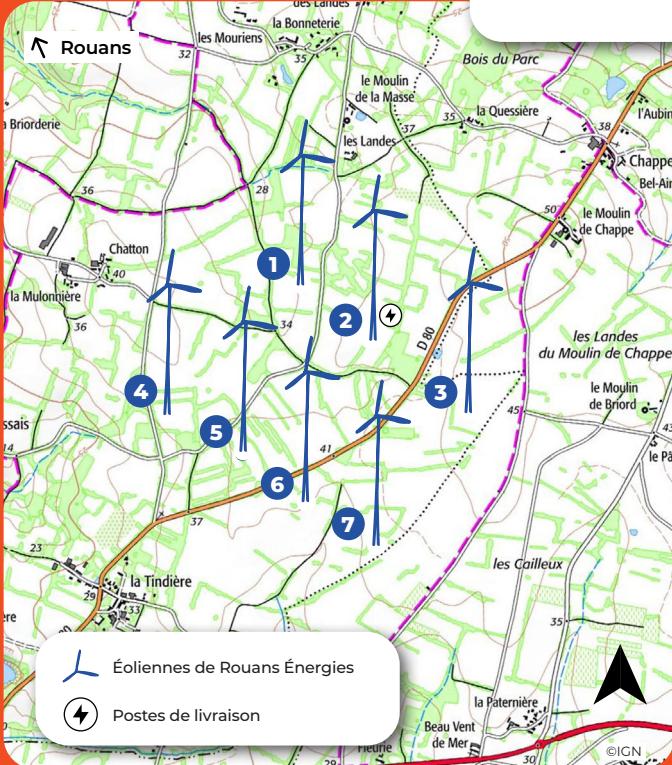


Valorisons ensemble les ressources de vos territoires

Groupe français indépendant, VALOREM accompagne les territoires dans la valorisation de leur potentiel en énergies vertes depuis 1994.

Avec les acteurs locaux, VALOREM développe, construit, exploite et maintient ses parcs d'énergies renouvelables.



AGIR POUR
ET AVEC LES
TERRITOIRES



→ VALOREM exerce ses compétences dans l'éolien terrestre et en mer, le solaire (au sol, en toitures et ombrières) l'hydroélectricité, le stockage et l'hydrogène vert.

Par son approche multi-énergie, VALOREM sait intégrer les spécificités de chaque territoire.

Entreprise à mission, le Groupe VALOREM œuvre à une transition énergétique durable et solidaire.

Chiffres clés

7 éoliennes
20,5 MW Puissance du parc
43 GWh/an Production moyenne

→ **10% des besoins électriques résidentiels des habitants de Pornic Agglo***

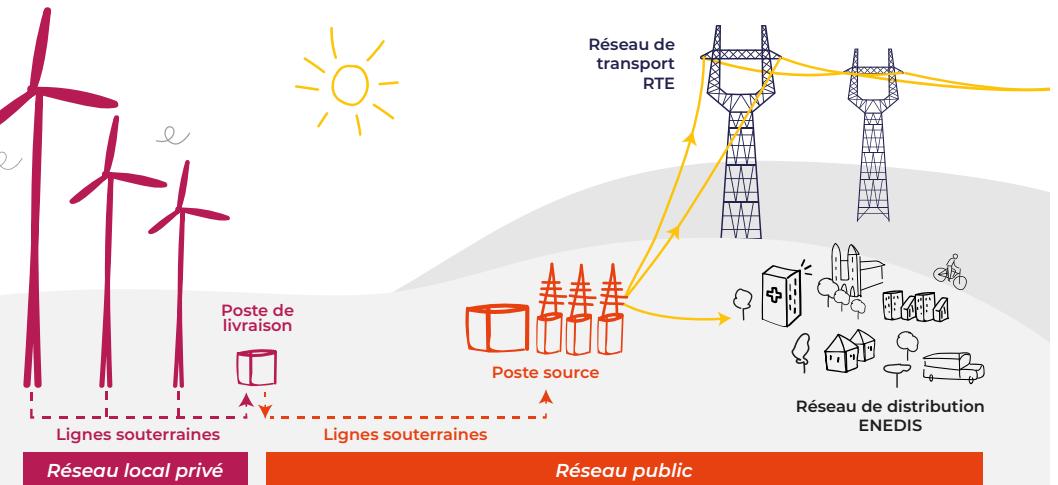
→ **17 900 tonnes de CO₂ évitées**
Comparé aux émissions d'une centrale à gaz pour une même quantité d'électricité produite **

* Chiffres ENEDIS / RTE 2023
** Une centrale à gaz émet 460 g de CO₂/kWh (Source RTE)

Les acteurs du projet



LE PARCOURS DE L'ÉLECTRICITÉ JUSQU'AU RÉSEAU PUBLIC



Agence VALOREM Loire-Bretagne

1, rue Eugène Varlin
44 100 Nantes
Tél. 02 28 03 90 00

agence.loire-bretagne@valorem-energie.com



www.valorem-energie.com



Parc éolien de Rouans (44)

L'ÉNERGIE
D'AGIR

Un site propice à l'implantation d'éoliennes

Un secteur venté

La vitesse moyenne du vent atteint 23 km/h, avec des vents réguliers venus de l'ouest et du sud-ouest, portés par l'Océan Atlantique. Peu turbulents, ils offrent des conditions idéales pour produire de l'électricité d'origine éolienne. Le territoire a une longue tradition d'exploitation du vent : au fil des siècles, on y a recensé 108 moulins et minoteries !

La commune de Rouans est engagée dans la transition écologique et l'amélioration de la performance énergétique de ses bâtiments.

Elle est fière du partenariat mis en œuvre avec VALOREM et la SEM ENR44 et de sa contribution au développement des énergies renouvelables sur son territoire.



Jacques RIPOCHE
Maire de Rouans



12 300 m² de zones humides restaurées

L'installation des éoliennes a impliqué l'aménagement de 5 800 m² de sols agricoles situés en zones humides, qui, conformément à la loi, doit être compensé.

Grâce au Conservatoire d'espaces naturels des Pays de la Loire, 12 300 m² de peupleraie ont ainsi été restaurés en prairie humide et roselière sur l'île de Mindine à Bouguenais, au cœur de l'estuaire de la Loire.

Les zones humides sont essentielles : elles filtrent l'eau, atténuent les inondations, stockent du carbone et contribuent à réguler le climat. Riches en biodiversité, elles offrent un habitat vital à de nombreuses espèces.



Un paysage adapté à l'éolien

Ce parc se situe au sein du bassin de Grand-Lieu, territoire de transition entre l'agglomération nantaise et le littoral.

Les paysages y sont «semi-ouverts», alternants bocages préservés, zones agricoles et coteaux viticoles.

L'implantation des éoliennes, en 2 lignes droites, est en cohérence avec les lignes de force du relief et les parcs éoliens existants.



Un projet de territoire



Une volonté locale affirmée

La municipalité de Rouans a délibéré favorablement pour l'étude d'un projet éolien en 2016. Elle a choisi le Groupe VALOREM pour le développer aux côtés de la SEM EnR44.

Ce projet a été mené en parallèle de l'Aménagement Foncier, Agricole et Forestier de la commune (AFAF), en lien avec les exploitants agricoles : diagnostics environnementaux, implantation des éoliennes, chemins d'accès, gestion des haies...

600 000 € investis par les citoyens

Pour accompagner le développement et la construction du projet, 2 levées de fonds ont été proposées aux habitants en 2021 et 2024. Plus de 300 personnes ont investi 600 000 €, dont plus de 50% proviennent des habitants du Pays de Retz.

Sur MONPARCVALOREM.COM, chacun a ainsi pu contribuer à la transition énergétique, tout en profitant des retombées économiques d'un projet local et vertueux.



L'éolien au service de l'insertion professionnelle

Lors du chantier, VALOREM a intégré une clause d'insertion, permettant à 9 personnes éloignées de l'emploi de retrouver une activité.

445 heures de travail ont été réalisées (114 % des engagements), via des contrats encadrés par des entreprises locales, pour des travaux de Voies et Réseaux Divers, Génie Civil et Environnement.

Des profils variés ont été mobilisés : jeunes, seniors, personnes sans qualification, en situation de handicap ou bénéficiaires du RSA.



Chronologie du projet

2014-2017	Appels à projets de la commune	2018-2022	Instruction et enquête publique
	Études techniques et environnementales		Autorisation délivrée par la Préfecture
	Aménagement Foncier, Agricole et Forestier (AFAF)		Instruction du recours
Nov. 2024			Mise en service

Et ensuite ?

Le parc éolien va produire de l'électricité pendant 30 ans. Arrivées en fin de vie, les éoliennes pourront soit être remplacées, soit être démontées puis recyclées et le site remis en état.

FICHE TECHNIQUE

VESTAS VII7

Modèle de l'éolienne

150 mètres

Hauteur en bout de pale

117 mètres

Diamètre du rotor

92 mètres

Hauteur d'axe de la nacelle



Nantes Métropole est très fière d'acheter l'électricité produite durablement par VALOREM sur le parc éolien de la commune de Rouans. Ce contrat d'achat direct d'énergie par une collectivité est une première nationale, accompagnant une solidarité territoriale autour de l'énergie.



Tristan RIOM
Vice-Président de Nantes Métropole